Fiche d'inventaire tournant

Une zone ou un dépôt compté à la fois : stock théorique, quantité comptée, écart et cause, référence par référence

Entreprise (nom, adresse, téléphone)

DÉPÔT OU ZONE COMPTÉE	DATE DU COMPTAGE	CLASSE ABC ET FRÉQUENCE A chaque mois · B chaque trimestre · C chaque semestre (usage)	COMPTÉ PAR	VALIDÉ PAR

COMPTAGE LIGNE PAR LIGNE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	EMPLACEMENT	LOT OU N° DE SÉRIE	DLC / DDM	UNITÉ	STOCK THÉORIQUE	QUANTITÉ COMPTÉE	ÉCART	VALEUR UNITAIRE HT	VALEUR DE L'ÉCART	CAUSE PROBABLE	CORRECTION SAISIE
												O / N
												O / N
												O / N
												O / N
												O / N
												O / N
												O / N
												O / N
												O / N
												O / N
												O / N
												O / N
Total de la zone									—		**Somme des écarts en valeur absolue**	

Écart = quantité comptée − stock théorique (celui du fichier ou du logiciel avant comptage). Valeur unitaire : coût d'achat moyen HT. Cause probable : casse, vol, erreur de saisie, retour non saisi, transfert non saisi, prélèvement non saisi, autre. Comptez à l'aveugle : remplissez « Quantité comptée » avant de regarder le stock théorique.

LIGNES COMPTÉES	LIGNES AVEC ÉCART	TAUX D'EXACTITUDE	PROCHAINE ZONE À COMPTER, LE
		(Lignes comptées − lignes avec écart) ÷ lignes comptées × 100	

Compté par (nom, signature)	Validé par (nom, signature)	Corrections saisies dans le fichier ou le logiciel le

Repère du code de commerce (art. L123-12) : l'existence et la valeur des stocks sont contrôlées par inventaire au moins une fois tous les douze mois. L'inventaire tournant complète l'inventaire annuel, il ne le remplace pas : chaque référence doit avoir été comptée au moins une fois dans l'année. Un prélèvement personnel, un cadeau ou un usage interne se note comme une sortie à part, avec sa valeur (TVA, BOFiP BOI-TVA-CHAMP-10-20-20).

Bon de réception fournisseur

Une livraison contrôlée ligne par ligne : commandé, livré, accepté, état, lot et date limite, puis rapprochée de la facture

Entreprise (nom, adresse, téléphone)

N° DE RÉCEPTION	DATE ET HEURE	FOURNISSEUR	N° DE COMMANDE	N° DU BON DE LIVRAISON FOURNISSEUR	DÉPÔT DE RANGEMENT	RÉCEPTIONNÉ PAR

LIGNES REÇUES

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QTÉ COMMANDÉE	QTÉ LIVRÉE	QTÉ ACCEPTÉE	ÉCART	ÉTAT	LOT OU N° DE SÉRIE	DLC / DDM	EMPLACEMENT DE RANGEMENT	PRIX UNITAIRE HT	PHOTO	FACTURE RAPPROCHÉE
						conforme / abîmé / manquant / en trop					O / N	O / N
						conforme / abîmé / manquant / en trop					O / N	O / N
						conforme / abîmé / manquant / en trop					O / N	O / N
						conforme / abîmé / manquant / en trop					O / N	O / N
						conforme / abîmé / manquant / en trop					O / N	O / N
						conforme / abîmé / manquant / en trop					O / N	O / N
						conforme / abîmé / manquant / en trop					O / N	O / N
						conforme / abîmé / manquant / en trop					O / N	O / N
						conforme / abîmé / manquant / en trop					O / N	O / N
						conforme / abîmé / manquant / en trop					O / N	O / N
Totaux de la réception						**Écart = quantité livrée − quantité commandée. Un écart ou un article abîmé = une réserve écrite ci-dessous.**						

RÉSERVES ÉCRITES (MANQUANTS, CASSE, ERREURS) ET SUITE DONNÉE

Article, quantité, nature du problème, photo prise, fournisseur prévenu le…

FACTURE FOURNISSEUR

FACTURE REÇUE LE	N° DE FACTURE	RAPPROCHÉE LE

Réceptionné par (nom, signature)	Transporteur ou livreur (nom, signature)	Entrées saisies dans le stock le

Repères : conservez ce bon 10 ans avec le bon de livraison et la facture du fournisseur (code de commerce, art. L123-22). Denrées alimentaires : vérifiez la mention de lot précédée d'un « L » et la date limite (code de la consommation, art. R412-3) ; un produit ne peut plus être vendu le lendemain de sa DLC, 1 500 € d'amende par produit. Matériel loué : joignez le procès-verbal de vérification périodique (VGP) à la fiche de l'équipement.